

RENTRÉE SCOLAIRE 2022-2023

Informations aux familles



TEMPS PÉRISCOLAIRES AU SEIN DES ÉCOLES D'AIX-EN-PROVENCE

MODALITÉS D'ACCUEIL

La Ville d'Aix-en-Provence organise les temps périscolaires dans le respect du «protocole et cadre de fonctionnement» (www.education.gouv.fr) et du niveau fixé par l'État.

INSCRIPTIONS

Pour bénéficier de ces services, votre enfant doit être préalablement inscrit (www.aixenprovence.fr). La période d'inscription étant clôturée (depuis le 15 juillet), vous devez impérativement vous rendre au service VIE SCOLAIRE avec le dossier complet de votre enfant (horaires indiqués au verso de ce document).

CANTINE

La cantine fonctionnera normalement dès le premier jour d'école.

GARDERIES

Le jour de la rentrée scolaire, jeudi 1^{er} septembre :

- pas de garderie du matin
- pas de garderie du soir

A partir du vendredi 2 septembre :

- les garderies du matin et du soir seront ouvertes normalement.

ALSH (centres aérés)

Ils rouvriront leurs portes dans les écoles à partir du mercredi 7 septembre. Les parents devront prendre contact avec les gestionnaires du centre aéré auprès duquel est inscrit leur enfant afin de connaître ses modalités de réouverture et d'accueil.

UN PROTOCOLE SANITAIRE OPTIMAL

L'ensemble des équipes éducatives Éducation nationale et Ville d'Aix-en-Provence a renforcé son partenariat et ses actions communes pour accueillir les enfants de manière optimale selon les instructions gouvernementales. Les mesures de prévention sont mises en œuvre par les enseignants, les personnels des écoles et par le biais d'une communication adaptée tout au long de l'année scolaire (site de la Ville, ENT, presse...).

CONSIGNES EN CAS DE FORTES CHALEURS

De fortes chaleurs pouvant persister après la rentrée scolaire, gestes et consignes seront appliqués par les personnels encadrant les enfants durant leur temps à l'école.

ENTRETIEN DES LOCAUX

Après le grand nettoyage de juillet et de fin août derniers, la Ville s'engage à assurer un entretien optimal des locaux pour un accueil sécurisé des enfants, des enseignants et du personnel municipal.

- Les salles de classes, réfectoires et autres locaux sont très régulièrement ventilés et aérés par l'ouverture des portes et des fenêtres.
- Les surfaces les plus fréquemment touchées sont désinfectées plusieurs fois par jour et les tables du réfectoire après chaque service.
- Les locaux et le matériel sont nettoyés régulièrement et les toilettes entretenues et désinfectées plusieurs fois par jour.
- Des bornes de gel hydroalcoolique à pédale restent à disposition dans les écoles.

GESTES BARRIÈRES ET DISTANCIATION PHYSIQUE

Les règles sanitaires sont appliquées en fonction du niveau de protocole sanitaire en vigueur.

Le personnel de direction, les professeurs ainsi que tous les autres personnels sont formés aux gestes barrières et règles de distanciation.

Le port du masque suit les règles en vigueur pour la population générale.

Le lavage des mains reste une mesure essentielle.

Depuis mars 2020, la crise covid se présente sous forme de vagues, le rôle de chacun est donc essentiel.

Restons tous vigilants et responsables !

SERVICE VIE SCOLAIRE

19 rue Lisse Saint-Louis

04 42 91 89 17

Lundi / jeudi : 13h15 à 16h15

Mardi / Mercredi / Vendredi : 9h à 12h15